

LE ROUMAIN / MOLDAVE HISTOIRE D'UNE GUERRE DES ALPHABETS

IRINA VILKU-PUSTOVAÏA

On considère habituellement qu'un bon alphabet doit correspondre au système phonologique de la langue qu'il dessert. Autrement dit, tout alphabet doit présenter un nombre optimal de signes graphiques que la langue transcrite utilisera de la façon la plus économique.

Dans un premier temps, nous nous demanderons quel impact un discours identitaire peut avoir sur la constitution d'une linguistique et, d'une façon plus spécifique, les conséquences que cette linguistique, mise au service d'un mythe identitaire, peut avoir sur l'élaboration d'un alphabet. On tentera ensuite d'aborder cette problématique sous un angle plus théorique, c'est-à-dire à partir des rapports qu'on peut établir entre écriture et système phonologique, et l'on montrera que dans le cas du roumain/moldave, si paradoxal que cela paraisse, c'est bien la défense d'un alphabet (latin ou cyrillique) qui fut dans une grande mesure à la base de telle ou telle conception phonologique (prolatine ou proslave). Le choix d'un système d'écriture recèle donc ici un problème beaucoup plus vaste, celui de l'antagonisme entre deux conceptions phonologiques du roumain, la prolatine et la proslave.

1. BREF HISTORIQUE DES RAPPORTS SLAVO-ROUMAINS

Les contacts que la *Romania* orientale aurait pu avoir avec les écritures slaves sont certainement beaucoup plus anciens que la constitution du roumain en tant que *langue historique*. Il est bien connu en roumanistique que les premiers textes roumains ne datent que du XVI^e siècle et qu'ils sont écrits en cyrillique ; on doit pourtant admettre que les débuts du *cyrillique roumain* ont précédé, sans qu'on sache de combien, les premiers témoignages écrits¹. Les difficultés sont accrues du fait qu'avant toute attestation écrite de cette cohabitation, le roumain a connu une situation de bilinguisme avec le slavon qui était la langue de l'orthodoxie slave. Néanmoins, quelles que soient les interprétations historiques que l'on en donne, on s'accorde en linguistique et en études philologiques du roumain sur le fait que « l'alphabet cyrillique est par excellence l'alphabet des anciens textes roumains ».²

Or, n'évoquer que cet aspect de la problématique roumaino-slave revient à réduire en quelque sorte à un fil droit une grosse pelote pleine de nœuds conflictuels ; c'est que tout contact linguistique dans cette région de l'Europe se double de rapprochements idéologico-culturels et géopolitiques entre des populations voisines dans l'espace et qui se disputent implicitement le droit historique au territoire autour de questions comme : quel est le peuple le plus anciennement établi dans la région ? quelle est la langue qui a le plus influencé les autres ? Il est bien évident dans ces querelles linguistico-territoriales que chacun défend avant tout les droits de sa paroisse.

Ainsi, en ce qui concerne par exemple les premiers contacts entre les Slaves et les descendants métissés des Daces et des Romains (pour reprendre la thèse qui a rencontré le plus de succès dans la vulgate des origines des Roumains), les débats font rage dans l'historiographie, l'archéologie et la linguistique roumaines autour de la date à laquelle il faut remonter pour les situer : V^e-VI^e siècle ou bien plus tard, jusqu'après le X^e siècle, au moment où

1. Voir Ghetie 1974.

2. Voir Cvașnii-Cătănescu 1996, 105.

l'empire bulgare se fixe définitivement ? (1218-1241)³ Ce sont bien sûr surtout des linguistes russes mais aussi des spécialistes moldaves (à l'époque de l'occupation soviétique) qui seront les plus « généreux », en ce qui concerne les contacts des « Romains orientaux » avec les Slaves.⁴ Pour les chercheurs de Moldavie soviétique la mise en lumière de ces « relations amicales » tout au long des siècles était l'objectif central de leurs recherches historiographiques, philologiques et linguistiques comme nous aurons l'occasion d'y revenir.

1.1. Un cadre historique restreint

L'histoire des rapports entre roumain et langues slaves a été extrêmement complexe et controversée au cours des cent cinquante dernières années, période qui retiendra notre attention. Cette période a vu l'essor d'une philologie et d'une linguistique roumaine (et de son homologue moldave en Moldavie Soviétique, la moldavistique) et ces disciplines ont joué un rôle décisif dans *l'écriture de l'histoire* du roumain et de ses écritures. Aucune autre linguistique nationale ne s'est certainement autant engagée dans la construction d'un mythe identitaire qu'en Roumanie avec la *latinité* comme synonyme de *roumanité*. Mais en même temps la *moldavistique* a le plus défendu les différences dialectales entre un diasystème *dacoroumain* et un sous-dialecte *bessarabien* du dialecte *moldave*, au point de promouvoir l'idée d'une nouvelle langue néo-latine, le *moldave soviétique* et tout cela, bien sûr, pour s'autopersuader et persuader autrui que les Moldaves ne sont pas des Roumains.

Et pourtant, les différences entre le moldave et le roumain qu'on évoquait à l'époque de la « théorie des deux langues » (voir infra) sont généralement considérées comme *insignifiantes*⁵, et le linguiste allemand Karl Heitmann, fin connaisseur de la situation

3. Voir Boia, 1997, G. Duby (éd. 1998), 182-193, pour des illustrations cartographiques de l'histoire politique de l'Europe Centrale et P. Mérienne (1998), pour des cartes représentant l'histoire politique au Moyen Âge.

4. Voir Raevskij, 1988.

5. Heitman, 1998-a, 10. Telle était aussi la position de C. Tagliavini en 1956, au Congrès de Florence, de même que la position d'E. Coseriu, en 1996 (voir Coseriu, 1996).

sociolinguistique en Roumanie et en République socialiste soviétique de Moldavie (RSSM) ajoute : « [...] en réalité ces deux langues [le roumain et le moldave] se distinguent seulement par le fait que le roumain utilise la graphie latine, alors que le moldave utilise au contraire la graphie cyrillique »⁶.

L'utilisation systématique de l'alphabet latin est attestée pour la première fois en Transylvanie, à l'époque de la célèbre École de Transylvanie ; elle est marquée par la parution en 1779 à Vienne du premier livre roumain écrit en caractères latins, avec une orthographe exagérément étymologisante, *Carte de rogăcioni pentru evlavia homului creștin*, dont l'auteur est un des membres de cette École, Samuil Micu⁷. Mais on parle d'une graphie latine du roumain (demeurée inchangée à ce jour) à partir du gouvernement d'Alexandru Ioan Cuza (1859-1866), suite aux lois officielles de 1859 (pour la *Principauté Valaque*) et de 1862 (pour la *Principauté Moldave*). Ces réformes d'alphabet ont entraîné d'ailleurs une foule de débats autour de l'orthographe durant un siècle et demi,⁸ et sur lesquels nous reviendrons.

Or, l'alphabet cyrillique, sous sa forme modernisée, n'avait pas pour autant quitté la romanité orientale. A la suite des grandes secousses de 1917, des reconfigurations géopolitiques en Europe nées des Traités de 1919-1920 et de la politique régionale d'une URSS fraîchement constituée, surgit en 1924, à l'Ouest de l'Ukraine, sur l'actuel territoire de la Transnistrie, la petite République socialiste soviétique autonome de Moldavie (RSSAM) qui déclare le moldave comme langue officielle de la population autochtone. Cette république fut créée par Staline avec l'arrière-pensée de recouvrer ultérieurement le territoire de la Bessarabie qui avait été attribuée dans l'Entre-deux-guerres à la Roumanie par les traités internationaux ; cela fut rendu possible en 1940, par le Pacte Molotov-Ribentrop.

6. Voir Heitmann, 1998, 65. Rappelons aussi qu'à partir de 1989, le moldave de l'actuelle République de Moldova s'écrit en caractères latins.

7. Voir Cvașnii-Cătănescu 1996, 106.

8. Voir l'immense étude bibliographique (456 pages !) effectuée à la Bibliothèque Centrale de l'Université de Bucarest, *Ortografia limbii române. Cercetare bibliografică*, 1970.

Le moldave de la RSSAM⁹ (puis de la RSSM¹⁰), appendice linguistique roman sur le territoire de l'ex-URSS, a subi à partir des années 1920 toutes les politiques linguistiques qui se sont exercées dans l'ex-Union soviétique, mais avec une spécificité locale qui consistait à renforcer les différences entre le moldave parlé dans la région et le roumain de la Roumanie voisine ; de plus, ce qui est important pour notre propos, il a connu une extraordinaire série de changements d'alphabet, où cyrillique et latin alternent.

Le tableau qui suit illustre ces péripéties¹¹.

Années	Caractéristiques générales
1924-1928	Le séparatisme linguistique entre le roumain et le moldave est relatif ; le « dialecte moldave » est considéré comme trop pauvre dans ses possibilités d'expression ; vers la fin de cette période, <i>la graphie est latine.</i>
1928-1932	Règne du « madanisme » — tendance vers une autarcie linguistique absolue ; <i>la graphie est cyrillique.</i>
1933-1937	Les réformes du moldave se déroulent sous le signe d'une latinisation continue ; <i>la graphie est latine.</i>
1937-1950	Epoque anti-madaniste et anti-latiniste du marrisme ; l'accent est mis sur les relations durables et étroites du moldave avec le russe et l'ukrainien ; <i>la graphie est cyrillique.</i>
1950-1955	La tendance à la russification du moldave n'a pas été interrompue ; une <i>vulgate</i> historique, philologique et linguistique du moldave s'élabore.
A partir de 1955-1988	« Age d'or » de la « théorie des deux langues ».
A partir de 1989	La langue d'État en République de Moldova est désignée dans la Constitution comme le moldave ; <i>la graphie est latine.</i>

9. République soviétique socialiste autonome moldave.

10. République soviétique socialiste moldave.

11. Ce tableau suit partiellement l'analyse chronologique donnée par Heitmann (Heitmann 1998, 12-19).

1.2. La « théorie des deux langues »

La période soviétique, qui coïncide d'ailleurs avec l'application de l'écriture cyrillique du moldave en RASSM puis en RSSM, est connue d'ores et déjà dans l'histoire de la linguistique du roumain par sa « théorie des deux langues ». On considère que cette théorie a été lancée dans les années 1920-1930 par le romaniste russe M.V. Sergievskij qui s'est inspiré des travaux « antilatinites » et « autochtonistes » du linguiste roumain A. Phillippide.¹² D'une manière générale, la *Théorie des deux langues* signifie que les chercheurs moldaves en sciences humaines, pendant les soixante-dix ans du régime communiste, se sont appliqués dans leurs recherches à montrer que le moldave n'était pas du roumain, que la littérature moldave n'était pas roumaine, que les Moldaves n'étaient pas des Roumains. Signalons qu'il s'agissait d'une position officielle en URSS, même si, pour prendre l'exemple de la linguistique, l'antiroumanisme des savants moldaves a souvent dépassé l'opinion des romanistes soviétiques du « centre » (à Moscou, Leningrad etc.)¹³. Cette moldavistique a été aussi soutenue officiellement et à plusieurs reprises par la Roumanie.

2. PHONOLOGIE, ÉCRITURE ET LANGUES

Nous allons aborder maintenant la problématique des deux modèles phonologiques possibles du roumain — le modèle *traditionnel* (prolatin) et le modèle *prorusse* — chacun étant mieux valorisé par telle ou telle écriture, ce qui fait qu'ils ont défendu aussi leur propre modèle d'écriture. Mais il faut d'abord commenter un présupposé qui est sous-jacent aux théories phonologiques. Selon une vulgate assez répandue, on considère que toute langue est caractérisée par un système phonologique qui lui est propre, d'où l'équation *une langue = un système phonologique*. A partir de là, la possibilité d'établir plusieurs interprétations phonologiques d'une même langue est ressentie comme une « preuve » de l'existence de deux langues. Ainsi, l'idée que le

12. Voir Sergievskij 1936.

13. Voir Gogin 1989, 91.

moldave puisse avoir un système phonologique différent de celui du roumain a pu être exploitée pour promouvoir l'idée selon laquelle le moldave est une langue différente du roumain. Plus encore, si ce modèle phonologique du moldave (et pourquoi pas du roumain dans son ensemble ?) est massivement proche de celui du russe, le mythe de la *latinité* du roumain se dissipe. On a ici un résumé de ce qui s'est réellement produit dans le domaine des études du roumain et du moldave.¹⁴

En 1931, Roman Jakobson, obsédé par la *symétrie* harmonieuse du territoire eurasiatique (correspondant à l'ex-empire russe) qui se manifestait même, selon lui, dans la distribution des traits phonologiques des langues parlées sur ce territoire, considérait que le dialecte *moldave*, à la différence du *roumain littéraire*, possédait, à l'instar du *russe*, une « mouillure phonologique ».¹⁵ En 1950, le phonologue roumain Emil Petrovici développera cette idée de Jakobson en l'appliquant à l'ensemble du roumain.¹⁶ La réaction des linguistes roumains fut alors de défendre un modèle phonologique prolatin, c'est-à-dire un système riche en diphtongues et triphthongues¹⁷, là où le slaviste Petrovici ne voyait que mouillure phonologique des consonnes. Alexandr Graur, qui partageait alors la théorie de Petrovici, la résumait ainsi :

L'auteur montre que dans la langue roumaine il existe des consonnes mouillées non seulement en finale, comme on le considérait jusqu'ici, mais aussi dans d'autres positions. Ainsi dans des mots comme *deal*, *sla-bea*, etc., nous n'avons pas la diphtongue *ea*, comme on le pense d'habitude, mais *a*, précédé par une consonne mouillée. [...] Dans le mot *tînar*, pluriel *tineri*, au singulier toutes les consonnes sont dures, alors qu'au pluriel, elles sont toutes mouillées, ce qui indique une harmonie vocalique en roumain. Cette théorie, ayant des applications multiples dans la phonétique et dans la morphologie roumaines, montre que *la langue roumaine est beaucoup plus proche du type phonétique slave, que l'on n'est habitué à le penser*, [je souligne, I.V.P.] ; ainsi nombre d'observations évoquées sont pertinentes aussi pour les langues slaves (en russe dans le mot *vzjat'*, par exemple, il n'y a pas de diphtongue *ea*, mais il n'y a que le *a*, précédé par une consonne mouillée)¹⁸.

14. C'est une des problématiques majeures de ma thèse de doctorat encore en préparation.

15. Voir Jakobson 1931, de même que Sériot 1999.

16. Voir Petrovici 1950, 1956-a, 1956-b, etc.

17. Voir Rosetti, 1954, 1956, etc.

18. Graur, 1955, 145.

Mais tout n'était pas encore joué. Les linguistes moldaves de l'époque soviétique ont certes exploité la théorie de Petrovici¹⁹ (d'un point de vue épistémologique, il s'agit d'une théorie forte, sans contradictions internes), mais en la limitant encore une fois au dialecte moldave pour mieux marquer la différence entre roumain et moldave mais aussi pour justifier l'écriture cyrillique (celle du russe) en moldave.²⁰ En renonçant à suivre les hésitations et les repentirs des phonologues roumains et moldaves par rapport au timbre phonologique en question, nous aborderons d'emblée l'aspect technique du problème. Nous allons ainsi constater une complexité phénoménale mais aussi l'existence de plusieurs types (couches historiques) de *palatalisation*, chacune étant représentée à l'écrit d'une manière plus ou moins réussie, selon l'alphabet utilisé.

1. Un problème de timbre : la mouillure phonologique

Evoquons brièvement le phénomène de la mouillure phonologique. En 1931, Roman Jakobson proposait ces illustrations classiques de l'opposition de timbre phonologique en russe :

byt (quotidien)—*byt'* (être)—*bit* (battu)—*bit'* (battre),
mat (mat)—*mat'* (mère)—*m'at* (chiffonné)—*m'at'* (froisser),
 etc.²¹.

Retenons aussi quelques formulations pour mieux nous orienter dans la problématique de la palatalisation/mouillure :

1. *Molle* (ou *palatale*) comme caractéristique de base d'une consonne — l'articulation de base est au palais : voir, en français, le son [ŋ] dans *peigner*.

2. *Palatalisation* : cette notion change de sens selon qu'on la considère comme phénomène diachronique ou synchronique ; en diachronie, à partir du concept phonétique de « point d'articulation » on sous-entendra un déplacement du point d'articulation des voyelles et des consonnes, dû surtout à un contexte de voyelles antérieures. En synchronie, la palatalisation peut signifier la même chose que la mouillure, c'est-à-dire une double articulation, l'arti-

19. Voir Corlăteanu 1978.

20. Voir Gogin 1989.

21. Jakobson 1931, 17-18.

culatation supplémentaire consistant en un relèvement de la langue vers le palais et une extension de la zone d'articulation.

3. *Mouillure* : double articulation, l'articulation supplémentaire consistant en un relèvement de la langue vers le palais ; la *mouillure phonologique* caractérise un *substrat* (une paire de consonnes envisagées sans trait de timbre) consonantique qui se réalise comme consonne dure opposée à consonne mouillée²².

2.1. Les diverses palatalisations du roumain et de ses dialectes

Pris dans son sens général, le terme de palatalisation connaît dans les études du roumain deux versants. Le premier, qui bifurque à son tour, concerne essentiellement la *palatalisation diachronique* (phonologique) dans l'inventaire des phonèmes roumains et la *palatalisation dialectale* (phonétique) des sons labio-dentaux. Pourquoi, par exemple, les mots latins *petra*, *bene* etc. donnent-ils en roumain aussi bien *piept* (*pept*), *bine* (roumain littéraire) que *k'ept*, (*pk'ept*), etc. *g'ini* (*d'ini*) etc., dans les dialectes ? Ces interrogations étaient déjà anciennes dans la roumanistique des années 1920 et presque tous les spécialistes du roumain de l'époque s'y sont intéressés²³. C'est ce problème qui sera ultérieurement étudié minutieusement par la linguistique du roumain²⁴. C'est aussi l'unique phénomène phonologique de palatalisation qui aboutit à l'apparition de sons palataux (mous) et qu'Alexandr Rosetti a repéré, à partir des années 1950, en roumain. Cela concerne des sons dont A. Lombard proposera en 1936 une description exhaustive²⁵, mais aussi des changements phonétiques qui ne sont pas, d'une manière générale, retenus par la norme orthoépique et orthographique du roumain, tout en étant attestés, avec une étonnante variété, dans des réalisations dialectales²⁶.

22. Jakobson 1931, 21.

23. Voir Meyer-Lübke 1922.

24. Voir plus loin à propos des palatalisations romanes et de leur représentation à l'écrit.

25. Les sons palataux d'A. Lombard sont présents aussi bien dans les dialectes que dans la langue standard. Il s'agit des phonèmes palataux comme /k'/, (*chioară*, [malvoyante]), /g'/ (*gheară* [griffe]), /x'/ (*arhitect* [architect]), Voir Lombard 1936, 111-112.

26. Il s'avère que dans des parlers moldaves orientaux « des mots littéraires sont attestés sous des formes modifiées ». Il s'agit des sons palataux : l. P' — k' — t' ;

Le second versant des études sur la palatalisation en roumain, prend naissance, historiquement, avec l'émergence de la phonologie pragoise. Il s'agit, selon notre terminologie, de l'étude des sons palatalisés (mouillés), avec double articulation. Autrement dit, l'interrogation porte (à partir de Petrovici, 1934, même si celui-ci n'est pas encore pleinement conscient de la portée de sa propre découverte) sur des cas comme *plop* [peuplier] — *plopi* [peupliers] en roumain, où, à l'instar du russe (*mat* — *m'at*, *mat* — *mat'*) la différence de timbre à la finale pourrait être interprétée comme une alternance consonantique /p/ — /p'/. Ce phénomène était connu bien avant Troubetzkoy et Jakobson mais on se refusait dans les études du roumain à l'envisager tel quel, synchroniquement, sans faire appel à des vérifications génétiques, qui, une fois opérées, attestaient l'absence générale de ce genre de palatalisations dans les autres langues néolatines.

Éliminons donc les palatalisations d'origine *latine, romane* : il s'agit de la palatalisation des *vélaires* (connue de presque toutes les langues romanes) de même que la palatalisation des *dentales*, voire la palatalisation des *labiales* qui aurait commencé, selon un spécialiste de ce domaine²⁷ à l'époque du roman commun ou du roumain commun, avant la formation des dialectes. Tous ces phénomènes ont eu comme résultat l'apparition d'*affriquées* et ont eu lieu en roumain avant qu'il ne se trouve en contact avec les langues slaves ; celles-ci ont d'ailleurs connu des phénomènes similaires comme résultat de l'adaptation phonétique²⁸.

2.2. Palatalisation romane — écriture latine

Cette *palatalisation romane* relève d'un phénomène plus vaste, celui des *alternances*. Selon S. Pușcariu, elles « constituent un trait particulier de la spécificité phonologique de la langue roumaine, car elles n'apparaissent dans aucune autre langue sous les mêmes

en roumain stand. : *piper* (poivre) — /p'iper/, en prononciation dialectale [k'iper], [t'iper] ; 2. B' — g' ; b' — d' ; de même que g' d' ; roum. stand. : *bine* (bien) /b'in'e/ ; prononc. dialectale : [g'ini], [d'ini] ; 3. V' — ž' — g' ; roum. stand. : *vin* (vin) /v'in/ ; prononc. dialectale : [ž'in] ; 4. M' — mn' — ñ ; roum. stand. : *mie* (à moi) /mije/ ; prononc. dialectale : [ñije], etc. Voir Nikolaeva 1976, 76.

27. Voir Macrea 1938.

28. Petrovici 1956-c, 4.

apparences [înfățișare] et surtout dans le même jeu qu'en roumain »²⁹. Du point de vue de la morphologie, prétend donc S. Pușcariu, « la langue roumaine ressemble plus aux langues slaves qu'aux langues romanes ; le rôle que le morphème joue dans la déclinaison, la conjugaison et dans la dérivation est prépondérant [covârșitor] »³⁰. En russe, deux mots de même racine tels que *ruka* [la main] et *ručnoj* [manuel] alternent autant que, par exemple, *drac* [diable] et *drăcie* [diablerie], également de même racine en roumain :

$$\text{RU } \frac{\text{k}}{\text{č}} \quad \text{ou} \quad \text{DRA } \frac{\text{k}}{\text{č}}$$

Les alternances sont effectivement nombreuses en roumain, comme toutes les grammaires vont le mentionner ultérieurement. Ainsi, selon T. Hristea³¹, « les alternances phonétiques (spécialement consonantiques) constituent un des traits évidents du système phonétique roumain comparé avec celui des autres langues romanes »³². Toujours selon Hristea, les néologismes récents ne connaissent plus d'alternances vocaliques, bien que subsistent les alternances consonantiques : *acord* [j'accorde] — *acorzi* [tu accordes], *evoc* [j'évoque] — *evoci* [tu évoques] ce qui prouve que le roumain est une langue plus consonantique que les autres langues romanes³³.

29. Pușcariu 1931-33, 38.

30. Si l'on prend le paradigme du verbe *porto* en latin en comparaison avec le paradigme du même verbe en roumain, dit Pușcariu, leur conjugaison montre bien l'immutabilité de la racine latine et le jeu morphonémique dans la racine du verbe roumain. Voir Pușcariu 1931-33, 213.

En latin	En roumain
port-o	port
— as	porți
— at	poartă
— amus	purtăm
— atis	purtați
— ant	poartă

31. Voir Hristea *et al.*, 1984.

32. Hristea *et al.*, 1984, 167.

33. Hristea *et al.*, 1984, 163.

Réfléchissant aux avantages de l'écriture latine pour le roumain, car celle-ci, à la différence de l'écriture cyrillique, reflèterait bien mieux la base latine des racines en roumain³⁴, le romaniste russe Raimond Piotrovskij cite en 1988 les types suivants d'alternances phonétiques en roumain/moldave :

En caractères latins	En français	En caractères cyrilliques
<i>lung-lungi</i> : [g : g]	long - longs	ЛУНГ-ЛУНЖЬ ; ЛУНЖЬ
<i>nuc-nuci</i> : [k : c]	noyer - noyers	НУК-НУЧЬ, ; НУШЬ,
<i>cînt-cîntî</i> : [t : c]	je chante - tu chantes	КЫНТ-КЫНЦЬ ; КЫНЦ
<i>pas-pași</i> : [s : s]	pas - des pas	ПАС-ПАШЬ ; ПАШ

Mais tout dépend de ce qu'on veut montrer..., car deux phénomènes intercalés de palatalisation y sont présents, qui chacun exige une interprétation propre. D'un côté, on peut insister sur l'alternance consonantique pour mettre en évidence l'unité de la racine latine, en caractères latins. Ainsi, si Piotrovskij veut dire que l'invention de « *ț* » à partir de « *t* » et celle de « *ș* » à partir de « *s* » sont heureuses, il est vrai que l'on voit mieux la racine latine dans des mots comme *cîntî* [tu chantes] et *pași* [des pas]. Mais si Piotrovskij veut insister sur la nécessité d'un « *i* » après ces consonnes, il s'agirait d'un parti pris, car ce « *i* » d'origine romane n'a de place en roumain en fin de mot que si on le considère

34. « On sait que la palatalisation romane des consonnes devant les voyelles E, I, dans les langues romanes de l'Est est un moyen morphologique vigoureux de contraposition du singulier au pluriel des substantifs et des épithètes [atributelor], de même que de la première personne à la deuxième des verbes [predicatelor]. En roumain (comme, d'ailleurs, en italien) cette loi est reflétée le mieux possible, je dirais même, d'une manière élégante, par le simple ajout de « *I* ». Ainsi, la base orthographique du mot ne change pas du tout (*lung-lungi*, *nuc-nuci*), ou bien il n'y a que la dernière consonne qui change d'une manière presque inaperçue (*cînt-cînti*, *pas-pasi*). Alors que l'orthographe moldave autant celle des années 1920 que l'orthographe contemporaine n'est pas pensée d'un point de vue structural, elle est étrangère et imparfaite. Et il est sûr que [de buna sama] les changements mentionnés du nombre et de la personne impliquaient et impliquent la destruction de la base (*нук-нучь*, [une noix - des noix] on a eu même *нушь*, *лунг-лунжъ*, [long - longs] avant — *лунжъ*, *пас-пашь*, [pas, sing. - pas, pl.] cela a été — *паш*, *кынт-кынць*, [je chante — tu chantes] auparavant — *кынц*), et ce fait complique l'orthographe, l'assimilation de la grammaire de la langue maternelle, et ne peut pas être expliqué par l'histoire des lettres romanes. » (Piotrovskij 1988, 122)

comme un *trait distinctif* de palatalisation de la consonne et non comme phonème à part, comme en italien par exemple.

On peut donc, par ailleurs, mettre en valeur le *timbre consonantique* qui est aussi présent dans ces alternances et admettre le caractère mieux adapté de l'alphabet cyrillique, car dans des paires de mots comme :

(eu) *aud* [j'entends] : (tu) *auzi* [tu entends],

pas [pas, sing.] : *pași* [pas, pl.]

les alternances ne sont pas /d : z/ et [s : ș] (1), mais bien /d/ : /z'/ et /s/ : /ș'/ (2), sans aucun résidu vocalique « aphonisé et assyllabique », tel que le *pseudo-i final*.

Si les linguistes roumains acceptaient la proposition de Petrovici³⁵ de noter ce *pseudo-i final* par un petit *i* : « C » suivant la lettre-consonne qui le précède, l'alphabet latin serait parfaitement adapté au système phonologique du roumain. Mais il se trouverait dès lors dans un grand décalage par rapport à la phonologie des autres langues romanes, d'où le refus de procéder à cette réforme orthographique.

Ce que Piotrovskij refuse de voir dans un mot comme *auzi*, ce sont les deux vagues de palatalisation : la première, d'origine très ancienne (provenant de l'époque du roman commun), affectant les dentales, transforme /d/ en /z/, la seconde serait pour Petrovici, comme nous allons le voir, d'origine plus récente et relèverait d'une influence slave ; car c'est la palatalisation massive des consonnes qui a amené à mouiller ce /z/ devant /i/ en /z'/.

3. PALATALISATION SLAVE ET ÉCRITURE CYRILLIQUE

3.1. Les traits slaves du système phonologique roumain

Les roumanistes sont généralement d'accord pour reconnaître une influence slave incontestablement forte sur le *lexique* du roumain, tout en insistant sur le fait que sa structure *morphologique* est quasi-latine. Emil Petrovici fut l'un des premiers roumanistes

35. Petrovici 1934, 88.

roumains, demeurés rares, à promouvoir une interprétation « slave » du système *phonologique* roumain. Il donne une présentation exhaustive de cette problématique dans son article publié en 1956, « *Influența slavă asupra sistemului fonemelor limbii române* » [L'influence slave sur le système de phonèmes du roumain].

Certains phénomènes empruntés au slave sont bien connus en phonologie du roumain : la consonne /h/ [x] (1), la prononciation yodisée du /e/ initial (2), l'action que les voyelles antérieures exercent sur les consonnes qui les précèdent (3).³⁶ C'est à partir de ce troisième point que Petrovici proposera une interprétation cohérente de l'influence slave sur le roumain, car, même si toutes les palatalisations en roumain ne sont pas dues à l'influence slave, il est bien évident que « l'affectation de presque toutes les consonnes par les voyelles *e, i* suivantes est un phénomène qui caractérise toutes les phases du développement de la phonétique roumaine »³⁷.

Nous allons présenter rapidement les « traces » d'influence slave dans la phonétique-phonologie du roumain en nous conformant à l'exposé de Petrovici. Pour évoquer l'influence slave sur le système phonologique actuel du roumain, celui-ci s'appuie sur des considérations générales, faute de preuves matérielles, car les premiers textes roumains ne datent que du XVI^e siècle, à une époque où le système phonologique du roumain était déjà fixé depuis bien longtemps :

1. Les autres langues romanes ne connaissent pas les phénomènes de palatalisation qui caractérisent le roumain — il s'agit donc de processus qui ont eu lieu après l'époque du *roman commun*³⁸.

2. Trois dialectes roumains sur quatre connaissent la corrélation de mouillure — le système phonologique du *roumain moderne* est donc proche du système phonologique de l'époque du *roumain commun*.³⁹

3. Le dialecte istro-roumain ne la possède pas, étant noyé par le croate, langue slave qui ne connaît pas non plus, la corrélation de mouillure — déjà à l'époque du roumain commun, il y avait une présence slave qui était « mouillante » à l'Est et « non mouillante » à l'Ouest⁴⁰.

36. Petrovici 1956-c, 3.

37. Petrovici 1956-c, 4.

38. Petrovici 1956-b, 164.

39. Petrovici 1956-c, 28-29.

40. Petrovici 1956-c, 38.

Résumons les caractéristiques slaves du système phonologique roumain, données par E. Petrovici qui parlera même, un an après (1957), d'une « interpénétration d'une phonologie slave et d'une morphologie romane » en roumain⁴¹.

1. Le système vocalique triangulaire du roumain est identique au système vocalique du bulgare oriental et du russe⁴².

2. En position initiale, /e/ doit être précédé d'un yod et /o/ et /u/ du digamma /w/.⁴³

3. « Les paires de voyelles non-arrondies [ǎ] — [e] (2^e degré d'ouverture) et [i̯] — [i] (fermées) se comportent comme les paires de voyelles russes [i̯] — [i] (ы — и) et [ǎ] — [e] (« — е, ou « — ъ) ». ⁴⁴ Ces paires de voyelles, comme en russe⁴⁵, sont respectivement des variantes combinatoires des phonèmes /i/ et /e/, et en morphologie, elles sont, d'un point de vue fonctionnel, équivalentes : [i̯] à [i] et [ǎ] à [e] ⁴⁶. D'une façon plus générale, il s'agit d'un phénomène qui concerne tout le système phonologique, aussi bien slave que roumain : « Le système phonétique du roumain se caractérise, comme le système slave, par une puissante action des consonnes sur les voyelles voisines, surtout celles qui suivent⁴⁷. Les consonnes palatales ou palatalisées précédentes déplacent le lieu d'articulation des voyelles vers la

41. Voir Petrovici 1957.

42. Petrovici 1956-c, 5-7. « Il n'est pas un hasard, bien évidemment, que se soit notamment la langue romane qui possède la série complète de voyelles médiales, non-arrondies, qui a été exposée au cours du Moyen Âge à l'influence de l'adstrat slave. » (Petrovici 1956-c 7).

43. Il est bien connu en études slaves qu'« avant la chute des jers à la finale, toute voyelle initiale à l'intérieur de la phrase était en hiatus parce que tous les mots en slave finissaient par une voyelle. Pour éviter le hiatus, deux éléments sonantiques de transition se sont développés, devenant plus tard le yod et le digamma (ou le v prothétique). Le roumain commun aussi n'avait que des mots finissant pas une voyelle. Ainsi, en roumain le développement du yod et du digamma prothétique peut aussi être expliqué par la tendance à éviter le hiatus. » (Petrovici 1956-c, 8).

44. Petrovici 1956-c, 10. Dans la transcription adoptée ici par Petrovici, le « ъ » désigne un « e » russe sous accent après « ш », « ж », « ц » ; le « ъ » — un « i » dans un mot comme *пяточок* [pʲɔ tʲɔk].

45. Petrovici 1956-c, 11-16.

46. Voir aussi un autre article de Petrovici de la même année : Petrovici 1956-d.

47. Il s'agit d'une thèse totalement contraire à celle de S. Pușcariu qui prétendait qu'en roumain « les sons précédents n'ont pas tellement eu d'influence modificatrice sur la prononciation des sons qui suivaient » (Pușcariu 1931-33, 47).

Pour Pușcariu, les alternances mentionnées par Petrovici auraient été expliquées d'une autre manière, et notamment comme conditionnement d'une voyelle prépalatale /e/ s'il y avait une voyelle prépalatale dans la syllabe suivante et inversement, présence d'une voyelle postpalatale suite à la présence d'une voyelle post-palatale dans la syllabe suivante : *sâmbătă* (samedi) — *sâmbete* (des samedis) ; *apăr* (je défends) — *aperi* (tu défends). On voit, d'après le dernier exemple que le pseudo-i final est tenu chez Pușcariu pour un son prépalatal comme tout autre.

partie antérieure de la cavité buccale. De [a], [o], [u], [ǎ], [i], celles-ci passent à [a], [o], [u], [e], [i] ». ⁴⁸

4. « Un autre trait commun au vocalisme roumain et au vocalisme slave est le caractère diphtongoïde des voyelles /e/ et /o/ après consonnes que l'on constate surtout dans les parlers régionaux. Après consonnes, le début des voyelles /e/ et /o/ a un timbre proche de celui de /i/ dans un cas, /u/ dans l'autre. Des mots comme *des* [souvent, épais], *tot* [tout] se prononcent dans la majorité des parlers régionaux [d^hies], [t^hot]. Cette observation est aussi valable pour le russe où cette réalisation est en revanche littéraire. L. V. Ščerba caractérise ce type de voyelles comme des diphtongoïdes ⁴⁹ ». ⁵⁰

5. En roumain littéraire, le phénomène décrit en (4) est fréquent, c'est-à-dire que le timbre de la consonne reste différent de celui de la voyelle qui suit. « Ceci arrive quand une consonne palatalisée est suivie de /a/, /o/, /u/ ou quand une consonne arrondie est suivie de la voyelle /a/. » ⁵¹ Il en résulte des diphtongoïdes telles que [ʰa], [ʰa], [ʰo], [ʰu] et comme [ʰa] ([I^hak] (= *leac* [remède]), [k^har] (= *chiar* [voire]), [pl^hoskăye] (= *pleoscăie* [éclabousse]), ul^hul (= *uliul* [ruche]), [t^hatǎ] (= *toată* [toute]). ⁵² Dans les grammaires traditionnelles du roumain de cette époque, ces diphtongoïdes, à l'instar des combinaisons « yod ou digamma + voyelle » et « voyelle + yod » ont toujours été traitées comme de vraies diphtongues.

6. Un trait bien connu en phonétique historique est la confusion en roumain (comme en bulgare) des /e/ et /o/ avec /a/. Les deux premiers étant devenus des traits de palatalisation et de bémolisation de la consonne précédente, les diphtongoïdes [ʰa], [ʰo] et [ʰa] riment avec /a/. Ainsi, le latin *sera* > *s'arǎ* (= *searǎ* ou *sarǎ*). ⁵³

7. Du point de vue du système consonantique, le roumain possède deux corrélations de timbre. Une *corrélation de palatalisation* (de mouillure), comme les langues slaves suivantes : bulgare oriental, russe, ukrainien, biélorusse et polonais. Et une *corrélation de bémolisation* à la finale dans des parlers régionaux, (consonnes non-arrondies / consonnes arrondies) : les langues slaves mentionnées possèdent bien des consonnes arrondies mais sans corrélation de bémolisation. En tout cas, les autres langues romanes ne connaissent pas ce type de corrélations consonantiques qui entraînent que le roumain possède un grand nombre de phonèmes-consonnes mais peu de phonèmes-voyelles. ⁵⁴

48. Petrovici 1956-c, 16. Par *ă, ȃ, ȕ*, Petrovici désigne des voyelles qui ont une prononciation proche des *ä, ö, ü*, mais moins palatale.

49. Ščerba 1955, 36, 50, cité d'après Petrovici 1956-c, p. 17.

50. Petrovici 1956-c, 17.

51. Petrovici 1956-c, 17-18.

52. Petrovici 1956-c, 18.

53. Petrovici 1956-c, 19.

54. Petrovici 1956-c, 20

8. Aussi bien dans les langues slaves qu'en roumain, les consonnes palatalisées et arrondies ont tendance à perdre leur timbre palatal et labial.⁵⁵

3.2. La constitution d'un alphabet

Même si elle est loin de satisfaire l'équation que Ferdinand de Saussure exigeait de toute écriture, à savoir, *un signe = un son abstrait*⁵⁶ (ou « phonème », dans la terminologie pragoise), une écriture peut rendre néanmoins compte du système phonologique de la langue qu'elle note dans un rapport de reconstruction de certaines règles de transcription.

Ainsi, on sait qu'en russe il y a 10 graphèmes pour noter 5 phonèmes vocaliques, c'est-à-dire que l'alphabet russe dispose d'autant de lettres pour les phonèmes vocaliques que pour les variantes combinatoires de ces phonèmes⁵⁷ :

a / я ; y / ю ; o / ө ; э / e ; ы / u .

Dans chaque paire, la première lettre note le phonème vocalique en contexte dur, la seconde note des variantes de ce phonème en position mouillée, c'est-à-dire après consonne mouillée (car un graphème vocalique de 2^e série n'apparaît en russe que précédé d'une consonne mouillée), ce qu'on peut représenter de la façon suivante :

^ba = я, ^bo = ө, ^by = ю, ^bы = u, ^bэ = e ;

où ^b signifie ' (ou '), c'est-à-dire, le trait distinctif de mouillure de la consonne précédente.

Pour rendre compte d'un système phonologique à 38 phonèmes (33 consonnes et 5 voyelles) en disposant de seulement 31 graphèmes, il fallait donc que le trait distinctif de la mouillure des consonnes soit porté par les graphèmes vocaliques qui les suivaient. Telle est l'une des conclusions du phonologue russe N.F. Jakovlev qui proposait en 1928⁵⁸ une célèbre formule mathématique permettant de calculer le nombre optimal de lettres

55. Petrovici 1956-c, 27.

56. Saussure *CLG*, 57.

57. Voir Garde 1998 (1980, 1^{er} éd.), p. 15-89, pour une présentation exhaustive de la phonologie du russe moderne.

58. Voir Jakovlev 1928.

en rapport avec le système phonologique dans la conception des alphabets.

Partons de cette brève présentation du système phonologique russe en rapport avec son écriture pour essayer maintenant de rendre compte des problèmes que Petrovici a dû résoudre pour défendre sa conception d'un système phonologique « pro-russe » (pro-slave plus généralement) en roumain.

L'écriture du russe dispose de deux moyens pour indiquer la *mouillure des consonnes*, corrélation qui configure d'une façon massive la phonologie du russe. Ainsi, pour transcrire une consonne mouillée quand elle n'est pas suivie d'une voyelle (à la finale, par exemple), on utilise un signe spécial, le *signe mou*, « Ъ ». Pour transcrire la mouillure consonantique à la médiane et à l'initiale, on se sert en russe des graphèmes vocaliques supplémentaires qu'on a déjà mentionnés.

Partant de l'écriture latine et « pro-latine » du roumain, Petrovici, partisan d'une théorie du timbre consonantique d'origine slave, devait y calculer le statut phonologique de plusieurs segments phoniques rendus par des graphèmes et des groupes de graphèmes.

1. Il fallait d'abord montrer que le « i » final dans des mots comme *pomi*, *plopi*, etc., n'était qu'un *pseudo-i*, transcrivant en réalité le timbre consonantique de la consonne finale. Autrement dit, il s'agissait de montrer l'équivalence entre le *pseudo-i final* en roumain et le *signe mou* en russe.

2. Il fallait aussi insister sur le fait que ce *pseudo-i final* n'était pas une variante positionnelle d'un phonème indépendant, /i/ ou /e/, car ceux-ci, à leur tour, n'étaient que des variantes combinatoires des phonèmes /i/ et /ă/. Autrement dit, il fallait montrer que les voyelles [i̯] / [i] et [ă] / [e] correspondent, comme leurs équivalents en russe, à deux phonèmes et non pas quatre : ы = и, э = е, c'est-à-dire que leurs variantes « mouillées » n'apparaissent jamais sans qu'une consonne mouillée les précède.

3. Finalement, et c'est à ce sujet que le débat a été le plus acharné entre les partisans de la tradition et ceux de la théorie de Petrovici, il fallait illustrer l'équivalence phonématique entre les diphtongues [ʲa], [ʲa̯], [ʲo], [ʲu] du roumain (voir *meargă*, *leleo*, *bolnăvior*, *Piteștiu*...) et leurs homologues en russe (*мята*, *взял*, *вёл*, *рюмка*)⁵⁹. Autrement dit, il fallait montrer que les groupes de graphèmes roumains : « ea », « (ia) », « eo », « (io) », « iu » sont identiques aux groupes de graphèmes russes qui notent [ʲa], [ʲo], [ʲy], (c'est-

59. Petrovici 1956-a, 8.

à-dire, aux graphèmes « я », « ë », « ю »), du point de vue de leur statut phonologique.

Or, d'une manière générale, il est bien évident que la décision à prendre en ce qui concerne le statut phonématique du *pseudo-i finale* est décisive pour cette conception, le reste de l'identification des phonèmes se faisant, comme nous allons le voir, de soi-même, et relevant d'une cohérence issue des règles mêmes de ce calcul phonématique.

3.3. Calcul positionnel à partir de la corrélation de timbre à la finale

Selon Petrovici, auteur du travail déjà analysé sur le *pseudo-i finale* en roumain qu'illustre le petit tableau qui suit ⁶⁰, « tous les phonologues sont d'accord pour dire que dans le système phonématique de la langue roumaine le /n̄/, c'est-à-dire, un /n/ palatalisé (mouillé) est un phonème différent de /n/ et qu'on le rencontre en fin de mot. »⁶¹

<i>Corrélation de timbre à la finale</i>				
<i>an</i> /an/ [an] [année]	<i>bun</i> /bun/ [bun], [bon]	<i>adun</i> /adun/ [adun], [(je) ramasse]	<i>sun</i> /sun/ [sun], [(je) sonne]	<i>luni</i> /lun̄'/ [lun̄ ⁱ], [lundi]
distinction entre le singulier et le pluriel		1 ^e pers / 2 ^e pers. sing. des verbes		indéterminé / déterminé
<i>ani</i> , /an̄'/ [an̄ ⁱ] [années]	<i>buni</i> /bun̄'/ [bun̄ ⁱ], [bons]	<i>aduni</i> /adun̄'/ [adun̄ ⁱ], [(tu) ramasses]	<i>sun̄i</i> /sun̄'/ [sun̄ ⁱ], [(tu) sonnes]	<i>lunea</i> /lun̄'a/ [lun̄ ⁱ /e ^a] [le lundi]

De cette manière *an* s'oppose à *ani*, *bun* à *buni*, *adun* à *aduni*, *sun* à *sun̄i* comme /n/ vs /n̄/ et non pas selon \emptyset (zéro) vs /i/ (asyllabique, aphonisé). A partir de ces éléments importants,

60. Petrovici 1934.

61. Petrovici 1956-b, 29

comment procéder pour déterminer le type d'opposition dans deux mots comme : *luni* [lundi] vs *linea* [le lundi] si l'on sait qu'il existe aussi le mot *luna* [la lune], correspondant à *lună* [lune] ? Reproduisons ici l'argumentation détaillée de Petrovici, car son raisonnement est extrêmement fin et subtil :

La distinction *a* vs *ea* n'est pas phonématique. Dans le mot *linea*, la diphtongue /*ea*/ résulte du fait suivant : en ajoutant à la forme indéterminée *lun'*, qui est un substantif féminin, l'article défini fém. sg. *-a* on obtient la forme *lun'a*, où le /*n'*/ (/n/ palatalisé) est suivi d'un /*a*/. Étant donné que pour réaliser /*n'*/ le dos de la langue est dans la position approximative qu'il prend pour /*i*/ ou /*e*/, le passage de la position de /*i*/ (ou /*e*/) à la position de /*a*/ ne peut pas se faire instantanément ; ce déplacement de la langue se fait en quelques centièmes de seconde. Dans ce bref laps de temps entre /*n'*/ et /*a*/ apparaît un son de transition ayant le timbre de /*e*/. C'est la dite semi-voyelle /*e*/. Ainsi le /*ea*/ est né de la modification du /*a*/ sous l'action de la consonne précédente palatalisée. Il en résulte que dans *luna* et dans *linea* la distinction /*n*/ vs /*n'*/ est non-conditionnée, phonématique (parce qu'on la rencontre aussi à la fin du mot, où elle ne peut être conditionnée par une voyelle qui suit), alors que la distinction [a] vs [ea] est conditionnée (la « diphtongue » [ea] étant conditionnée par l'existence d'une consonne palatalisée précédente), donc non phonématique. La « diphtongue » [ea] est une variante positionnelle du phonème /*a*/, liée à l'existence d'une consonne palatalisée précédente. Cette « diphtongue » n'apparaît jamais ailleurs qu'après consonne palatalisée, car dans les pronoms *ea*, *aceea*, dans des substantifs déterminés comme *aleea*, *epopeea*, etc. et dans des formes verbales comme *atenuează*, *creează* etc., on prononce une consonne yod (nommée aussi « *i* consonne » ou « semi-voyelle *i* ») suivie d'un [a], soit [ja].

On a donc en roumain *luni* vs *linea* vs *luna*.

Sans chercher de paires minimales, du type *lun* vs *lun'*, la simple commutation n'étant pas possible (et souvent même insuffisante), Petrovici procède à un calcul positionnel à partir du fonctionnement habituel de ce /*n*/ (de même que pour d'autres consonnes corrélées) en roumain, à la finale. On a vu qu'en roumain ce /*n*/ apparaît tantôt comme consonne dure, tantôt comme consonne mouillée, la différence de timbre étant fonctionnellement

pertinente (*adun* [je ramasse] vs *adun'* [tu ramasses]). Alors que la demi-voyelle [e] de [ea] est toujours précédée par une consonne palatalisée (y compris yod), à la finale, en tant que *pseudo-i final*, elle ne peut être conditionnée par une voyelle puisqu'il n'y en a pas.

[ea] apparaît toujours après une consonne palatalisée					
pronom		substantif déterminé		forme verbale	
<i>ea</i> (elle)	<i>aceea</i> (celle-là)	<i>aleea</i> (l'allée)	<i>epopeea</i> (lépopée)	<i>creează</i> (ils, il) créent)	<i>atenuază</i> (ils, il) atténuent)
[jeri]	[aceja] ou [acejea]	[aleja] ou [alejea]	[jepopeja] ou [jepopejea]	[crejaza] ou [crejeaza]	[atenujaza] ou [atenujeaza]

De cette manière, parmi les éléments phoniques en question, se montre indépendante du contexte phonétique l'opposition /n/ vs /n'/ et non pas /i/ vs /a/ vs /ea/, ce « i » et ce « e » indiquant toujours le trait distinctif de palatalisation de la consonne qui précède. Avec ce type de calcul phonologique, Petrovici arrive à montrer que le système phonologique du roumain commun est, dans ses grandes lignes, similaire au système phonologique russe,⁶² et par là même, que l'alphabet cyrillique est le mieux à même de représenter en roumain un phénomène phonologique comme la mouillure.

4. CONCLUSION

Il semblerait que toute l'évolution du roumain, voire du latin vulgaire, soit conditionnée par un processus continu et diversifié de palatalisation. Or, dans cette chaîne de changements phonétiques, aux répercussions phonologiques importantes, selon les époques, les palatalisations d'origine « latine », bien qu'elles soient les plus anciennes, n'ont laissé que très peu de traces en roumain moderne,

62. Voir Petrovici 1956-b, 35-37. Soulignons quand même qu'à la différence du russe, en roumain, la corrélation de timbre se neutralise devant une consonne. Voir Petrovici 1956-a, 17.

si l'on omet la présence des affriquées. Sur le fond de ces cataclysmes phonétiques et phonologiques, à l'époque du roumain commun, moment où la corrélation de mouillure d'origine « latine » disparaît, intervient, par le biais des prononciations « à la slave » (comme en bulgare, mais aussi en polonais et vieux russe) une nouvelle vague de palatalisation (mais aussi de vélarisation), similaire aux processus phonétiques que ces langues slaves subissaient à la même époque. C'est bien cette nouvelle vague de palatalisation / vélarisation qui instaure en roumain moderne la corrélation de timbre consonantique d'origine « slave ».

D'une manière générale, ces processus massifs sont *continus* et, comme en témoignent les enquêtes dialectologiques et les études sur la variation dialectale en roumain, ils sont souvent mêlés à des processus de dépalatalisation (apparition de sons « réfractaires » à la palatalisation) et de dévélarisation (comme c'est le cas en roumain littéraire et dans nombre de parlers roumains).

Or, ce qui intéresse le phonologue, ce sont les palatalisations qui jouent un rôle fonctionnel dans la langue, autrement dit, les phonèmes, définis aussi bien par leur rôle pour distinguer des significations (ce que la commutation met en lumière) que par leur indépendance contextuelle vis-à-vis des autres sons de la chaîne parlée. De ce point de vue, le roumain littéraire exploite, selon Petrovici, la corrélation de timbre consonantique dans le but de différencier des significations.

Quelle serait la solution de compromis, si l'on gardait une écriture latine du roumain tout en reconnaissant que son système phonologique est profondément similaire au système phonologique du russe ? Réfléchissons d'abord à ce que c'est qu'une écriture alphabétique. Elle contient un *inventaire d'éléments* : graphèmes, signes diacritiques, un *ensemble de règles* de combinaisons de ces éléments et un *échantillon* (des textes) nécessaire pour juger de la valeur de cette écriture. La linguiste roumaine Mioara Avram nous déclare : « L'orthographe roumaine n'est facile que par rapport aux langues qui en ont une plus difficile. »⁶³ Elle ajoute que ces difficultés sont provoquées par des éléments comme la présence de lettres à plusieurs valeurs, de lettres à valeurs communes, la discordance entre prononciation et écriture etc. La difficulté majeure

63. Avram, éd. 1997, 5.

vient en fait des règles qui découlent des critères étymologiques⁶⁴. Les difficultés mentionnées trouvent une explication lorsqu'on aborde le niveau phonologique.

L'orthographe du roumain ne rend pas compte de la prononciation du *yod* à l'initiale dans des mots comme *iepure* [lapin], *inimă* [cœur], alors qu'un son comme [y] est transcrit avec deux graphèmes différents : « â », dans, par exemple, *român* [Roumain] et par « î », comme dans *în* [dans]. De même, le graphème « i » sert à représenter deux phonèmes distincts : le phonème /i/ plein dans un mot comme *pisică* [chatte], le *yod* dans un mot comme *cai* [chevaux], mais aussi le *pseudo-i final* (le *signe mou* du russe) dans un mot comme *plopi* [peupliers]. Si les linguistes roumains avaient accepté, comme Petrovici le proposait en 1934, de marquer le *pseudo-i final* par un petit « ¹ » diacritique, cela aurait grandement simplifié les règles de prononciation et d'écriture, car la manière dont on écrit actuellement en roumain témoigne d'un mauvais équilibre autant au niveau de l'*inventaire* que des *règles de combinaison* des signes graphiques. Mais comme cela signifiait laisser la porte ouverte à une interprétation proslave du système phonologique du roumain, pareille solution n'a jamais eu la moindre chance de se réaliser.

Université de Paris-7

BIBLIOGRAPHIE

- AVRAM, M. 1997. *Ortografie pentru toți*, [De l'orthographe pour tous], Chișinău.
- BOIA, L. 1997. *Istorie și mit în conștiința românească* [Histoire et mythe dans la conscience roumaine], București.
- CORLĂȚIANU, N. 1978. *Fonetica limbii moldovenești literare contemporane* [Phonétique de la langue moldave contemporaine], Chișinău.
- COȘERIU, E. 1996. « Latinitatea orientală » [Latinité orientale], in *Limba română este patria mea*, Chișinău, p.15 - 31.

64. Avram, éd. 1997, 5-7

- CVAȘNII-CĂTĂNESCU, M. 1996. *Limba română, origini și dezvoltare* [La langue roumaine. origines et développement], București.
- DUBY, G. 1998. *Atlas historique. L'histoire du monde en 334 cartes*, Paris, Larousse.
- GARDE, P. 1998 (1^e éd. 1980). *Grammaire russe. Phonologie et morphologie*, Paris, Institut d'études slaves.
- GHEȚIE, I. 1974. *Inceputurile scrisului în limba română. Contribuții filologice și lingvistice* [Les débuts de l'écriture en roumain. Contributions philologiques et linguistiques], București.
- GOGIN, Gh. 1989. « Problema limbii noastre materne niciodată nu a fost scoasă de pe ordinea de zi... » [Le problème de notre langue maternelle n'a jamais été tirée de l'ordre du jour], *Nistru*, 4, 90-97, Chișinău.
- GRAUR, Al. 1955. « Novye zadači rumynskogo jazykoznanija » [Les tâches nouvelles de la linguistique roumaine], *Voprosy jazykoznanija*, 6, Moscou, 142-145
- HEITMAN, K. 1998. « Limba și literatura română în Basarabia și Transnistria Așa numita limbă moldovenească », *Limbă și politică în Republica Moldova*, 7-64, Chișinău. [tr. roum.]
- HRISTEA, Th. et al. 1984. *Sinteze de limba română* [Synthèses de langue roumaine], București.
- JAKOBSON, R. 1931. *K xarakteristike evrazijskogo jazykovogo sojuza* [Pour une description de l'union de langues d'Eurasie], Clamart, Ed. eurasieste.
- JAKOVLEV, N. 1928 « Matematičeskaja formula postroenija alfavita » [Formule mathématique pour la constitution d'un alphabet], *Kul'tura i pis'mennost' Vostoka*, 1, Moscou, 41-64.
- LOMBARD, A. 1935. *La prononciation du roumain...*, Uppsala, 73.
- MACREA, D. 1938. « Palatalizarea labialelor în limba română » [La palatalisation des labiales en roumain], *Dacoromania*, IX 1936-38, 92-160.
- MÉRIENNE, P. 1998. *Atlas mondial du Moyen Âge*, Rennes, Ed. Ouest-France.
- MEYER-LÜBKE, W. 1922. « Palatalizarea labialelor » [La palatalisation des labiales], *Dacoromania*, II 1921-1922, p. 1 -19.

NIKOLAEVA, S. 1976. « O značienii dialektnyx osobennostej v uslovijax bilingvizma » [De l'importance des particularités dialectales dans des conditions de bilinguisme], in *Limba și literatura moldovenească*, n° 4, p. 76-78.

Ortografia limbii române. Cercetare bibliografică. 1970, [L'orthographe du roumain. Études bibliographique], Bucarest, Bibliothèque centrale de l'université de Bucarest.

PETROVICI, E. 1934. « Le pseudo *i* final du roumain », *Bulletin linguistique*, Paris-București, II, 86-97.

PETROVICI, E. 1950. « Corelația de timbru a consoanelor dure și moi în limba română » [La corrélation de timbre des consonnes dures et mouillées en roumain], *Studii și cercetări lingvistice*, I/2, 172-232.

PETROVICI, E. 1956-a. « Sistemul fonematic al limbii române » [Le système phonématique de la langue roumaine], *Studii și cercetări lingvistice*, VII, f. 1-2, 7-20.

PETROVICI, E. 1956-b. « Fonemele limbii române » [Les phonèmes du roumain], *Limba Română*, V/2, 26-37.

PETROVICI, E. 1956-c. *Influența slavă asupra sistemului fonemelor limbii române* [L'influence slave sur le système des phonèmes du roumain], București.

PETROVICI, E. 1956-d. « Echivalența morfologică a variantelor fonemelor vocalice românești » [L'équivalence morphologique des variantes des phonèmes vocaliques roumains], *Cercetări de lingvistică*, 1/4, 11-28.

PETROVICI, E. 1957. « Interpénétration d'une phonologie slave et d'une morphologie romane », in *Jordan et al.*, 81-91.

PIOTROVSKIJ, R. 1988. « Limba literară și alfabetul », [La langue littéraire et l'alphabet], *Nistru*, n° 9, Chișinău, 121-125.

PUȘCARIU, S. 1931-1933. « Morfonemul și economia limbii » [Le morphophonème et l'économie de la langue], *Dacoromania*, VI 1929-30, 211-243

RAEVSKIJ, N. 1988. *Contactele romaniciiilor răsăriteni cu slavii. Pe bază de date lingvistice* [Les contacts des Romains orientaux avec les Slaves. Sur la base des données linguistiques], Chișinău.

- ROSETTI, A. 1954. « Cîteva probleme de fonetică a limbii romîne » [Quelques problèmes de phonétique du roumain], *Studii și cercetări lingvistice*, V., 433-442
- ROSETTI, A. 1956. « Despre sistemul fonologic al limbii romîne » [A propos du système phonologique de la langue roumaine], *Studii și cercetări lingvistice*, VII/1, 21-25.
- SAUSSURE, F. 1995. *Cours de linguistique générale*, Paris, Editions Payot & Rivages.
- ŠČERBA, L.V. 1955, 5^e éd. *Fonetika francuzckogo jazyka* [La phonétique du français], Moscou.
- SERGIEVSKIJ, M. 1936. *Moldavskije ètjudy* [Études moldaves], Moscou-Leningrad.
- SÉRIOT, P. 1999. *Structure et totalité*, Paris, PUF.